

ronce pleine d'intérêt faite par M. B. Lippens, sur l'agriculture en Belgique.

Le conférencier a traité son sujet d'une manière claire et pratique; il a vivement intéressé son auditoire. Pour l'intelligence de son sujet, M. Lippens a fait la géographie de son pays; pour cette fin il avait exposé dans la salle du Cercle une magnifique carte de la Belgique qu'il a lui-même préparée. Cette carte fait certainement honneur à son auteur. En considérant l'étendue de terre que cultive chaque fermier, étendue très-petite si on la compare à celle que cultive chaque cultivateur canadien, on est étonné que chaque fermier puisse y vivre et même économiser. Comment peut-il se faire que la Belgique qui ne dépasse guère en étendue celle du comté de Portneuf, fasse vivre une population bien plus nombreuse que celle de toute la Confédération? cela est dû à la manière perfectionnée avec laquelle on cultive dans notre pays.

M. Lippens a fait connaître l'importance que l'on attache aux engrais, et le soin particulier que l'on prend pour en augmenter la quantité et la valeur. Il a aussi longuement parlé des établissements industriels fondés pour donner un écoulement facile aux produits agricoles; il dit que c'est pour le cultivateur canadien, faire preuve de patriotisme, que d'encourager les industries naissantes. Les féculeries, les beurrieres, les fromageries, les brasseries, manufactures de sucre de betteraves, étaient autant d'industries qui pourraient être exploitées avec avantage dans ce pays, non seulement au point de vue industriel, mais encore par les avantages des résidus qui peuvent être employés à l'alimentation des animaux.

Les chemins de fer en Belgique sont très-nombreux; il n'y a pas un petit village qui n'ait sa voie ferrée pour transporter les produits agricoles aux villes. De plus, à chaque heure du jour, un train met en communication les villages avec les villes; ainsi un cultivateur peut par ce moyen laisser son village de très bonne heure, aller vendre ses produits, et revenir pour commencer les travaux de la journée. Les prix de passage et de fret sont très réduits, ce qui est un grand avantage pour les cultivateurs. Le gouvernement Belge, en faisant construire des chemins de fer, n'a pas pour but d'en retirer le plus grand revenu possible, mais bien de favoriser le développement agricole et industriel.

La culture du lin a longtemps été en Belgique une source de richesse. Le conférencier est d'opinion que la culture du lin sur une grande échelle donnerait un bon revenu au cultivateur canadien. La longueur de la saison d'hiver permettrait de la travailler dans chaque famille, pour en faire des toiles qui auraient la valeur de celles qui sont importées, à condition d'employer pour rouir le lin un procédé qui le rendrait bien blanc, chose assez facile.

Ce procédé consiste à arracher le lin, à enlever la graine au moyen de peignes mécaniques, à le lier ensuite par bottes, le placer dans un marais, de manière qu'il soit recouvert par l'eau et à le laisser séjourner là jusqu'à ce que les fibres du lin se désunissent facilement, ce qui peut être reconnu par le frottement. On l'étend ensuite au soleil pour le faire sécher. M. Lippens a répondu avec plaisir aux questions qui lui ont été posées et il a terminé sa séance par une série d'expériences de chimie en rapport avec la science agricole. M. Lippens a reçu de son auditoire des félicitations bien méritées.

JOSEPH DRAPEAU,
Secrétaire correspondant.

Règles à observer lorsqu'on plante ou transplante des arbres.

Pour planter des arbres, qu'ils soient à fruits ou non, il convient de procéder avec méthode, sous peine de les voir bientôt dépérir. Faut-il de certains soins avant et pendant l'opération, le tronc ne prendrait pas une direction normale et pousserait sa couronne de façon irrégulière.

Du trou à creuser.—Si l'arbre a de six à huit pieds de haut, on lui creuse un trou de deux à trois pieds de diamètre, et de profondeur égale. Dans un terrain argileux ou peu approprié à l'essence de l'arbre, la fosse devra être plus grande, plus profonde et remplie d'une certaine quantité de bonne terre; si le sol est sec ou sableux, on déposera au fond du trou, pour y

maintenir l'humidité, une couche d'argile ou un lit de gazon retourné, d'une épaisseur de deux pouces environ.

Parer les racines et le tronc.—Un arbre arraché souffre plus ou moins dans ses racines; elles ont été d'ordinaire ou mal coupées ou hachées. Il faut donc, avant de les remettre en terre, on rafraîchir les extrémités pour aider à la sortie des radicelles; il est d'ailleurs de toute nécessité d'égaliser autour du tronc, à sa naissance, le réseau des racines maîtresses; et si l'une de ces dernières paraît trop longue pour être introduite dans le trou sans la courber, mieux vaut la rogner que de lui infliger une position gênante.

Une précaution utile consiste à débarrasser le tronc de ses branches inférieures, ou à ne leur laisser que quelques pouces de longueur. Les pousses de l'année doivent être également raccourcies, attendu que les racines, endommagées lors de l'arrachement, ne pourraient nourrir la couronne de l'arbre, si elle était laissée entière.

Plantation et arrosage.—Cette double opération exige deux hommes pour être menée à bien. Tandis que l'un maintient l'arbre dans la direction voulue, l'autre jette de la terre par petites pelletées entre et sur les racines, puis interrompt un instant sa besogne pour verser dans le trou quelques arrosoirs d'eau, et jette à nouveau de la terre, jusqu'à ce qu'elle atteigne à un niveau de 2 pouces au-dessous du sol. On arrose alors une seconde fois, puis on comble le trou—en forme de coupe—avec de la terre sèche, qu'il faut bien se garder d'arroser, et c'est la pour deux raisons: d'abord, parce que l'eau coulerait, inutile, à droite et à gauche; puis, parce que la minime quantité d'eau pour la terre serait aussi nuisible que profitable à l'arbre planté.

Plantés dans les conditions que nous venons d'indiquer, les arbres n'ont plus besoin d'être arrosés. Cependant, pendant les saisons trop sèches, on se trouverait bien d'enlever 2 pouces de terre autour du pied de l'arbre et de verser lentement deux à trois seaux d'eau; on remet la terre en place dès que l'eau est absorbée.

Un arbre replanté doit laisser voir, au-dessus de la surface du sol, un pouce de tronc de plus qu'à son ancienne place; la marque humide laissée sur le tronc par son premier séjour en terre servira de point régulateur, et le peu de consistance du sol fraîchement remué permettra à l'arbre de s'enfoncer progressivement, pour prendre de lui-même la hauteur désirable. Faut-il avoir observé cette règle, il pénétrerait trop avant, au delà de la ligne tracée par sa première position, et sa croissance en serait gênée, sinon arrêtée. Mais, dira-t-on, l'arbre pourrait bien ne pas descendre jusqu'au point prévu? A cela nous répondrons qu'il n'en résulterait aucun inconvénient. Enfin, nous ne saurions trop nous élever contre la déplorable habitude de piétiner, fouler le sol autour du sujet planté; le bon sens indique que les racines ont toujours à en souffrir, plus ou moins.

Pour les plantations le long des chemins ou sur des points exposés à de grands vents, il est prudent d'enfoncer dans le trou, avant de présenter l'arbre, deux pieux longs et forts auxquels on l'attachera par des liens de paille tordue; afin de le garantir contre les dégâts des passants ou la dent des bestiaux; on